L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.

No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN, ... $10 ;
TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 ; payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 16 JUILLET 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

Certaines personnes mal intentionnées s'amusent, à ce qu'il paraît, à faire courir le bruit " que l'un des propriétaires de l'*Abeille* doit vendre incessamment son intérêt à un partisan de l'ancienne administration et qu'il doit s'en suivre un changement notoire dans la tendance politique du journal." Nous déclarons que ces bruits n'ont aucun fondement.

Les propriétaires éditeurs de l'*Abeille* saisissent cette occasion pour annoncer hautement à ceux de leurs abonnés qui ne les connaissent pas personnellement qu'ils envisagent avant tout leur profession comme un sacerdoce politique, et que jamais leur ligne de conduite ne sera infléchie par des considérations pécuniaires. Respectant l'opinion des autres ils s'efforceront de ne les offenser à leur qu'avec modération, mais ils ne transigeront jamais avec leurs principes.

EUROPE—DERNIERES NOUVELLES.

Les nouvelles reçues par le Britannia n'ont rien de bien important ou plutôt rien de bien décisif; et cependant nous ne pouvons pas, comme serait disposée à le faire beaucoup de gens, nous décider à les regarder comme de nulle conséquence. N'est-ce donc rien que le singulier drame parlementaire qui se joue en ce moment à Londres? N'est-ce donc rien que le mouvement moral qui s'opère en France? N'est-ce donc rien non plus que ces rumeurs qui prédisent un prochain partage de l'Empire Ottoman? Quelque mal fondées qu'elles soient, quelque absurdes qu'elles paraissent les rumeurs n'en-elles pas attiré en Europe l'attention d'une bonne partie de la presse, et ne méritent-elles pas qu'on en tienne un peu de compte? N'offrent-elles pas en effet de curieux renseignements sur un certain coté de l'opinion publique? N'est-ce donc rien enfin que les mouvements insurrectionnels dont l'Orient et le théâtre et qui compliquent de plus en plus cette interminable question orientale et impérieusement comprise encore, ce nous semble? Toutes ces choses ne sont pas assurément indifférentes qu'on voudrait bien le dire, et quand on les examine d'un peu près, on y trouve encore un intérêt réel.

Nous l'avons fait observer déjà, la lutte engagée dans le parlement anglais entre l'opposition et le ministère, est un fait inouï dans les fastes constitutionnels de la Grande Bretagne. Le ministère a rompu avec toutes les traditions, a fait bon marché de toutes les convenances, il a défié avec une audace qui prouve tout à la fois et la haute portée intellectuelle et la fermeté de conviction qui anime ses principaux membres. Le peuple veut des réformes, et nous aussi nous le disons, nous sommes entrés aux affaires pour les accomplir, nous ne pouvons pas sortir de charger sans avoir rien fait; nous ne pouvons pas surtout abandonner une tâche dont l'accomplissement doit offrir tant d'avantages à notre pays et peut-être sauver de commotions violentes. Notre mission est une mission juste et populaire; la conscience de cette justice et de cette popularité doit nous soutenir jusqu'au bout et nous faire combattre partisans les moyens la réductible obstination de nos adversaires. Si l'on nous dit que cette décision prise par les membres actuels du cabinet de St James, de traiter inébranlables à leur poste, fait admirablement les affaires de certaines ambitions, de certaines vanités personnelles; nous l'accorderons volontiers, mais on ne nous relatera pas non plus par compensation de reconnaître qu'il y a quelque grandeur et quelque noblesse dans la conduite de Lord John Russel et de ses amis.

L'avenir se chargera de prouver si ces hommes n'ont pas eu raison d'opérer, au profit de la réforme radicale qui se prépare en Angleterre, cette espèce de rentrée ministérielle, sans laquelle le Lattre se serait peut être fait attendre bien des années encore. Ne faut-il pas d'ailleurs leur savoir gré d'avoir ramené en quelque sorte le gouvernement constitutionnel à ses principes élémentaires? Ils ont osé en appeler à la nation, et si la voix populaire se prononce en leur faveur, ce qui ne semble guère douteux, ne seront-ils point, par ce seul fait, absous des accusations que leur attire en ce moment l'étrange hardiesse de leur conduite en face de la Chambre des Communes? Pour notre part nous avouerons franchement que nous ne pouvons pas nous défendre d'une certaine sympathie pour des hommes qui ont le courage d'entrer franchement dans la voie des réformes et ne redoutent pas d'appeler à leur aide le peuple et directement intéressé dans une semblable question.

Tandis qu'une lutte franche, ouverte, entamée dans de vastes proportions a lieu ainsi au grand jour en Angleterre, une autre lutte sourde, obscure, inexpiable se poursuit en France. Celle-ci a plus pour base des idées extérieures et élevées, qui se rattachent à l'intérêt général, elle prend sa source dans des haines toutes personnelles. Le roi Louis Philippe est attaqué, harcelé, menacé de tous côtés; sa popularité déjà bien ébranlée, toube pièce à pièce sous les coups d'adversaires acharnés; et tel est le malheur de sa situation que des révélations qui eussent été pour lui un trésor de force, et quelques années, une sorte de recommandation, tournent en ce moment contre lui. Ainsi en est-il de la lettre où Simon Didier affirme que Louis Philippe était l'âme de la conspiration de Grenoble. Certes si l'on eut dit aussi formellement en 1831 ou en 1832 que l'un-duc d'Orléans avait été l'un des membres les plus actifs et les plus audacieux de cette espèce de ligue qui s'était formée dans l'ombre contre la restauration, l'on n'aurait pas eu assez d'éclats pour lui en savoir gré, l'on aurait admiré le patriotisme de l'homme qui avait osé sacrifier les liens de famille à l'intérêt national; on l'eut proclamé un grand citoyen. Aujourd'hui on le fait un crime d'avoir agi comme tous ceux qui repoussaient un joug imposé par les baïonnettes étrangères. Singulière anomalie, étrange contradiction sans doute! Mais comme les faits justifient cette anomalie, comme cette contradiction devient logique dans les circonstances actuelles! En 1831 et 1832, on avait généralement la conviction que l'on possédait un roi essentiellement français, mais depuis lors cette croyance s'amoindrissant chaque jour, beaucoup de gens qui se seraient volontiers portés garant du patriotisme de Louis Philippe, sont arrivés aujourd'hui non seulement à mettre en doute ce patriotisme mais à le nier complètement. C'est à l'aide de lettres, fausses ou vraies, récemment publiées par les journaux de l'opposition et si mal accueillies par le gouvernement. Les adversaires de Louis Philippe les ont admirablement exploitées, c'est le levier redoutable à l'aide duquel ils battent en brèche sa puissance et sa popularité; et l'on ne peut pas se le dissimuler, ils ont singulièrement réussi. La déconfiture pour le souverain fait chaque jour en France de nouveaux progrès, et ce sentiment par lui-même n'est pas assez fort pour opérer une révolution, il y aidera bien puissamment le jour où quelque crise en donnera le signal.

Les négociants se plaignent généralement du retard qu'éprouvent les lettres qui arrivent par les navires à Boston. Elles ne sont expédiées que vingt quatre heures après les nouvelles et les journaux. Ne serait-il pas convenable de remédier à un pareil inconvénient?

1ère. MUNICIPALITE—COUR DU RECORDER.

Parmi les causes appelées devant le recorder de la première municipalité, il n'en est que deux qui prétendent quelque intérêt. Nathan Seville a été arrêté sur la déposition de P. Coman, pour avoir enlevé l'esclave Gustave appartenant à M. Marcuel. Le prévenu a été renvoyé devant la Cour Criminelle. Il est de même de John Reed, lequel a été arrêté au moment où il cherchait à passer un Billet faux de $50 de la Banque des Citoyens.

2de. MUNICIPALITE—COUR DU RECORDER.

Les amateurs de whisky abondent toujours dans la seconde municipalité. Le Recorder en renvoie quelques uns après réprimande, mais il est certains vieux pécheurs auxquels il octroie quelques jours de prison.

MORT SUBITE—Un individu, nommé Smith, après avoir travaillé pendant toute la matinée dans la cale du navire Alfred, est monté sur le pont, où il est mort presque subitement.

INTERIEUR

(*Extrait de la correspondance de l'Abeille.*)

WASHINGTON, 6 juillet 1841.

Le bill de la banque avance rapidement dans le sénat. A quatre heures on a voté sur l'amendement de M. Rives (faisant dépendre l'établissement des branches au consentement préalable des Etats) et cet amendement a été rejeté par 26 contre 19; comme suit:

Pour l'amendement: MM. Barrow, Bates, Choate, Merrick, Phelps, Prentiss, Preston, Rives, Walker, Williams—10.

Contre l'amendement: MM. Allen, Archer, Benton, Berrien, Buchanan, Calhoun, Clay de l'Alabama, Clay de Kentucky, Clayton, Cuthbert, Dixon, Evans, Fulton, Graham, Henderson, Huntington, Kerr, King, Linn, McRoberts, Mangum, Miller, Morehead, Morton, Nicholson, Porter, Sevier, Simmons, Smith de Connecticut, Smith de l'Indiana, Southard, Sturgeon, Tallmadge, White, Woodbridge, Woodbury, Wright, Young—36.

Vous verrez que votre sénateur, M. Barrow a voté pour l'amendement. Ses raisons pour que nul Etat n'aurait refusé son approbation et que cette concession qui ne changeait rien à l'existence de la banque aurait l'adoption du bill. Quel que opinion qu'on se soit faite de ls décisions, on ne saurait douter des bonnes intentions de M. Barrow.

Il est à remarquer aussi que tous les loco focos sauf M. Walker du Mississipi (1) ont voté contre l'amendement. Ces raisons sont que nul Etat n'aurait refusé son approbation et que cette concession qui ne changeait rien à l'existence de la banque aurait l'adoption du bill. Quel que opinion qu'on se soit faite de ls décisions, on ne saurait douter des bonnes intentions de M. Barrow.

(1) Et MISSISSIPPI. — Ed.

[illegible]

Brought Chaudieu inclina de nouveau la tête en homme qui n'a rien à répliquer.

—Il n'est pas moins certain d'être commençant pour comparaître cela, poursuivit Lab[illegible] avec le ton d'intérêt non sympathétique de son auditoire; c'est clair comme deux et deux font quatre, c'est simple comme bonjour. Dans un concours tel que celui des Deux Mondes, trois choses sont à considérer: la marchandise, la tarif, le transport; il ne dépend pas de nous de réduire les frais d'achat, de douane; mais peu importe, pourvu qu'on obtenant une économie notable sur le transport nous arrivons à un bénéfice certain. L'augmentation de célérité est ainsi un point capital, surtout pour les objets de luxe et de fantaisie soumis aux caprices de la mode, et qui occupent une place si importante dans nos exportations. Songez que les modes de Maurice Beauvais et d'Humann, les nouveautés de Delisle et de Gagin, les objets d'art de Sèvres et d'Aubert arriveront à New York en vingt jours, y compris le voyage de Bordeaux.

—Vingt jours seulement!

—C'est calculé. Vous comprenez qu'arrivant les premiers, et pouvant livrer à meilleur marché, les spéculateurs qui adopteront notre entreprise n'ont à craindre de concurrence sérieuse sur aucune place. Dès-lors la fortune des intéressés est assurée. Rien à craindre non plus des ports qui voudraient lutter contre Bordeaux. Notre concurrentiel leur cosse bras et jambes. Du premier coup nous tuons Nantes.

—Diable! fit Chaudieu, moi qui suis Nantais!

—Allons donc! vous voulez rire avec votre patriotisme de clocher. La patrie, c'est le pays en l'on dine. Nous tuons Marseille.

—Marseille aussi!

—Ou du moins nous le réduisons à un rôle secondaire. Qu'il étreinte Tréveiz, je ne mais lui, mais nous lui défendons de nous faire concurrence. A Marseille l'Espagne, l'Orient, la Méditerranée; à Bordeaux les Antilles, l'Amérique, l'Océan; nous tuons le Havre.

—Vous tuez donc tout le monde?

—Mon cher, en toutes choses, politique, guerre ou industrie, les principes peuvent se réduire à un seul: tuer aujourd'hui afin de vivre demain. Le monde n'est-il pas un éternel antagonisme? Dans un duel, lou qui tire en l'air! Supposons que vous vous vous battant en rapiers, et je prétends que vous vous [illegible] mon épée; mais dites-moi, vous pouvez réduire le prix du sucre de la Martinique de quinze ou vingt centimes par kilogramme hésiterez-vous, parce que ce rabais peut porter un coup fatal à l'industrie des départements du midi? Pas de tout, n'est-il pas vrai? Votre bénéfice d'abord, et tant pis pour la betterave!

—Vous avez raison, tant pis pour la betterave?

Je vous explique l'affaire en gros et je supprime une foule de considérations qui toutes ont leur importance. La colonisation de la Guyane, par exemple, est un [illegible] pas un argent fou pour l'Algérie, et l'insuffisance du système de navigation actuel fait négliger un terrain précieux qui, pour prospérer, n'attend qu'des travailleurs. La Guyane sera les Indes de la France dès que l'on en saura tirer parti; nous cent rentrer dans le domaine de l'économie politique, nous autres nous devons nous occuper que de notre intérêt privé. Sous ce rapport, la compagnie fait grandement les choses, dit pour cent d'intérêt garanti aux actionnaires, plus le dividende, qui, s'après les estimations les plus sérieuses, ne peut, dans aucun cas, rester au-dessous de cent cinq. En tout, vingt à vingt-deux jour cent, rien moins que rien!

—Ce n'est pas joli, c'est inventé, que! répliqua Chaudieu d'un air convaincu. D'après ce que vous venez de me dire, je vois que votre entreprise ne peut pas manquer d'obtenir le plus grand succès; c'est une véritable fortune que d'être pyle et à y prendre part.

Labessière resta fortement saisi de cette réponse et en arrivant au but. Il vit par anticipation une page de la liste de billets de banque passant de la poche du candide actionnaire dans la vaste gueule du grand parte-feuille, qui semblait lui dire impatienté, et satisfait d'avantage aux flatteurs de la discussion: [illegible] attaque la stricte finale en termes précis et concluants.

—Nous disons donc, répétait-il, vous prenez des actions pour cinquante mille francs?

—Pardon, nous ne disons pas du tout, répondit Chaudieu avec le plus grand flegme.

—Il me semblait cependant que vous m'avez bien vous avez fixé ce chiffre.

—Hier, oui.

—Vous avez changé d'avis?

—D'avis, non, mais de langage.

—Expliquons-nous; voulez vous plus d'actions, ou vous en faut-il moins?

—Ni plus ni moins.

—Que dites-vous à dire?

C'est-à-dire pas du tout.

Cette conclusion était si imprévue que, malgré l'empire sur lui même dont l'avait doué la pratique des intrigues industrielles, Labessière ne put réprimer un sourire; mais, le premier moment de surprise passé, il se remit aussitôt, composa son visage et fixa sur son interlocuteur un œil scrutateur.

—Il paraît que la nuit a porté conseil, lui dit-il avec une inflexion de voix ironique.

—Justement; la nuit a porté conseil.

—Et une bonne, continua Labessière, d'où la regard semblait s'aiguiser à mesure qu'il parlait, Mme. Bailleul n'est pas étrangère à votre changement de résolution?

—Mme Bailleul y est complètement étrangère.

Le spéculateur désappointé se mordit les moustaches et fronça le sourcil.

—C'est ce dont je m'assurerai dit-il à mi-voix, mais avec un accent farouche.

Chaudieu n'avait pas l'air de remarquer ce qu'avait d'off-nsant pour lui le doute qu'il laissait accumuler les paroles, et il se contentait de regarder.

—Comme il vous plaira.

—Puisqu'à vingt-quatre heures de distance vous passerez du blanc au noir, n'en parlons plus, reprit Labessière en se souriant impérieusement, pour cacher son dépit; mais avec qui, je vous en prie, ai-je eu l'honneur de votre visite?

—Deux motifs, répondit Benoit Chaudieu avec un sang-froid inaltérable. Vous le premier: il y a trois mois, M. Bailleul a pris pour la mille francs d'action dans une entreprise de bateaux. Ces actions ne appartiennent aujourd'hui, par mon beau-père vient de m'en transférer la propriété par voie d'endossement. Ai-je que je vous la dis, je ne viens ici que vous annoncer la cette affaire, et puisqu'elle est dans l'état le plus florissant, je pense que vous ne refuserez aucune difficulté pour reprendre mes dix actions au prix d'émission.

—Et le second?

—Le second, c'est que Labessière en examinant l'homme qui lui adressait cette proposition trouvait avec intérêt curieux que cause l'aspect d'un animal monstrueux et phénoménal.

—Je dis que j'ai les dix actions dans mon portefeuille, et que j'aperçois dans le coffre un plus grand nombre de billets de banque, assurément de plus facile que cet échange.

Labessière se renversa sur le dossier de son fauteuil, comme pour donner un libre cours au rire homérique dont il semblait ne pouvoir contenir les éclats.

—Mon cher monsieur Chaudieu dit-il après avoir repris haleine, je savais bien que vous étiez un charmant garçon, pétrifié en treillage fort distingué, jardinier plein de sagacité et, je suppose, joueur de dominos de la première force; mais je ne vous avais pas connu tout vos talents. Savez-vous que vous pourriez vous faire un nom en vous faisant de la prestidigitation? Quel dommage que vous ne voyez pas sur les théâtres! Dans les rôles d'Arnal vous obtiendriez un succès fou.

Benoit Chaudieu sourit paisiblement.

—Nous reviendrons à nos dix mille francs tout à l'heure, répondit-il; maintenant vous plaît-il que je vous explique cet second motif de ma visite?

—Parlez, je vous en prie; les occasions de rire sont si rares! J'espère que vous aurez suivi la loi de progression et que le numéro deux sera encore plus divertissant que le numéro un.

—Vous allez en juger, dit Chaudieu, dont la physionomie impassible contrastait avec l'hilarité furtive du faiseur d'affaires; j'ouvrirai d'abord le portefeuille et trois lettres qui vous ont été remises par Mme Bailleul; c'est la restitution de ces lettres que je vous demande en second lieu.

Labessière s'élança de son fauteuil comme bondit une biche fauve à l'aspect du gibier sur qui elle a bondé pour dîner.

—Voilà donc le mot de l'énigme, s'écria-t-il avec une satisfaction furibonde; j'étais sûr que Mme Bailleul avait passé par là! pauvre femme! Ah! on veut la guerre! on l'aura!

Il se tait, et sa figure décomposée par la colère prit soudain, comme par enchantement, l'expression froidement hautaine qu'imposait à leur physionomie les gens querelleur lorsque d'avance ils se voient provoqués.

—Monsieur Chaudieu, dit-il, vos première réclamation m'a semblé une plaisanterie sans importance, et je me suis contenté d'en rire; mais je me vois forcé de prendre au sérieux vos dernières paroles. Permettez-moi de vous poser sufficamment réfléchi aux conséquences de la mission dont vous a chargé Mme Bailleul.

—Mme Bailleul ne ma chargé d'aucune mission.

—Ce n'est pas elle qui vous a parlé de ces lettres?

—En aucune manière.

—Quel donc alors?

—Vous me permettrez de ne pas répondre à cette question.

—Vous me permettrez à mon tour de penser ce qu'il me plaira de votre science, mais pas de difficultés sur ce point. J'accepte sans la discuter votre déclaration. Vous agissez, dites-vous, en votre nom personnel.

—Oui.

—En ce cas, voici ma réponse. Quoique vous ayez le grande de Mme. Bailleul, je ne vous reconnais pas le droit d'intervenir sans son autorisation dans une affaire qui m'intéresse qu'elle seule. Je vous refuse donc les lettres que vous réclamez. Quant à votre autre demande, je vends des actions et n'en achète pas.

—Je m'attendais à ce double refus, répondit Chaudieu, aussi ai-je pris mes mesures pour déterminer votre consentement.

—En vérité! et quelles sont ces mesures?

—Vous allez les connaître si vous voulez bien m'accorder quelques minutes d'attention.

—Cudement donc! mais je vous préviens qu'il est d'ici à ce soir. Je suis très curieux de voir comment vous vous y prendrez pour me faire dire oui quand je dit non. L'odeur du tabac vous incommode-t-elle?

—Pas du tout, dit Chaudieu.

Labessière alluma un cigare, croisa symétriquement les pans de sa robe de chambre, et se renfonça un fauteuil par une nonchalance qui se fit toutes en arrière, et posa ses deux talons sur le bureau. Dans cette attitude abandonnée, il contemplait d'un air [illegible] Chaudieu, dont la physionomie impassible contrastait avec l'hilarité furtive du faiseur d'affaires; il [illegible] trois lettres qui vous ont été remises par Mme Bailleul; c'est la restitution de ces lettres que je vous demande en second lieu.

Labessière s'élança de son fauteuil comme bondit une biche fauve à l'aspect du gibier sur qui elle a bondé pour dîner.

—Voilà donc le mot de l'énigme, s'écria-t-il avec une satisfaction furibonde; j'étais sûr que Mme Bailleul avait passé par là! pauvre femme! Ah! on veut la guerre! on l'aura!

Il se tait, et sa figure décomposée par la colère prit soudain, comme par enchantement, l'expression froidement hautaine qu'imposait à leur physionomie les gens querelleur lorsque d'avance ils se voient provoqués.

—Monsieur Chaudieu, dit-il, vos première réclamation m'a semblé une plaisanterie sans importance, et je me suis contenté d'en rire; mais je me vois forcé de prendre au sérieux vos dernières paroles. Permettez-moi de vous poser sufficamment réfléchi aux conséquences de la mission dont vous a chargé Mme Bailleul.

—Mme Bailleul ne ma chargé d'aucune mission.

—Ce n'est pas elle qui vous a parlé de ces lettres?

—En aucune manière.

—Quel donc alors?

—Vous me permettrez de ne pas répondre à cette question.

—Vous me permettrez à mon tour de penser ce qu'il me plaira de votre science, mais pas de difficultés sur ce point. J'accepte sans la discuter votre déclaration. Vous agissez, dites-vous, en votre nom personnel.

—Oui.

—En ce cas, voici ma réponse. Quoique vous ayez le grande de Mme. Bailleul, je ne vous reconnais pas le droit d'intervenir sans son autorisation dans une affaire qui m'intéresse qu'elle seule. Je vous refuse donc les lettres que vous réclamez. Quant à votre autre demande, je vends des actions et n'en achète pas.

—Je m'attendais à ce double refus, répondit Chaudieu, aussi ai-je pris mes mesures pour déterminer votre consentement.

—En vérité! et quelles sont ces mesures?

—Vous allez les connaître si vous voulez bien m'accorder quelques minutes d'attention.

—Cudement donc! mais je vous préviens qu'il est d'ici à ce soir. Je suis très curieux de voir comment vous vous y prendrez pour me faire dire oui quand je dit non. L'odeur du tabac vous incommode-t-elle?

—Pas du tout, dit Chaudieu.

Labessière alluma un cigare, croisa symétriquement les pans de sa robe de chambre, et se renfonça un fauteuil par une nonchalance qui se fit toutes en arrière, et posa ses deux talons sur le bureau. Dans cette attitude abandonnée, il contemplait d'un air [illegible]

—Maintenant, mon cher monsieur, vous pouvez commencer votre tour; je suis tout yeux et tout oreille.

CHARLES DE BERNARD.

(*La suite à demain.*)

Marié le 14 courant, par le révérend abbé Moni, Louis Lepage, de Norfolk à mademoiselle Mary Mallery de cette ville.

COMMERCIAL.

Le coton continue à être en bonne demande, et bien balles ont changé de mains ces deux derniers jours, à cos prix bien soutenus; nous avons encore à noter une légère amélioration dans les qualités ordinaires, lesquelles sont particulièrement en demande.

Les avis reçus hier de New-York, par la Caledonia, parti de Boston le 1er du courant, sont, en général, généralement en bon ton sur notre place, d'autant que les nouvelles que nous publions de l'Angleterre sont plus favorables, et qu'il y a de la fermeté dans les prix, chaque vapeur nous apporte bonne nouvelle de plus dans les prix, et nous ne saurions trop nous féliciter que les avis d'Angleterre soient pas contraires.

[illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

ARRIVEES.

Navire Tiger, Baker, Hull, Angl. [illegible]
Brick Architect, Gray, Boston, [illegible]

ARRIVES.

Steamer Quitate, Ballers, de Galvez et Warsaw.
Clipper, Lawton, de Key West.
Lexington, Allen, de St. Louis.

MENORANDA.

Parti de Havre pour Orléans, le 10 juin, A. Allo, Blacker.
Arrivée d'ici à Philadelphie, le 7 juillet, Jeune Louis.

Steamer—Le navire Grenada Harlindo, capt. Eustis, allant de Cayenne au Havre, est entré ici pour se ravitailler et se réparer. Ce navire étant chargé de coton, etc., et le feu avait pris dans la cale depuis le 25 juin, on ne pensait pas pouvoir le sauver. Il a été sauvé par le capitaine.

ASSOCIATION DE CHARITE DES POMPIERS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Une Assemblée des directeurs de cette institution aura lieu au portoir de Phillel St. Charles, à l'occasion de la rue Gravier, ce jour, dimanche soir, 17 du courant, à huit heures.

THOMAS LAGAN, secrétaire.

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Nouvelle-Orléans, le 15 juillet 1841.

MESSIEURS les actionnaires sont priés offrir leurs actions à la Banque St. Louis sera ouverte ce jour et le prochain, de 10 à 12 et de 3 à 5 heures de l'après-midi.

Les Tr. sont No 5, 4, 3 et 2 [illegible] pour les Tr. sont No 5, 4, 3 et 2 [illegible] pour les Tr. sont No 5, 4, 3 et 2 [illegible] pour les Tr. sont No 5, 4, 3 et 2 [illegible]

[illegible]

[illegible]

[